Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 029-212900070-20260224-03CCAS_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DE DELIBERATIONS DU CCAS

COMMUNE DE BERRIEN
Département du Finistère - Arrondissement de Châteaulin

SEANCE DU 22 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 22 Janvier à 17h30, le conseil d'administration du CCAS de la commune de Berrien, suivant la convocation du 15 Janvier 2026, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi à la Mairie de Berrien sous la présidence de M. Hubert LE LANN, Président.

Nombre de membres en exercice : 8

Etaient présents : M. Hubert LE LANN, Mme Brigitte COURBEZ, Mme Patricia LE BARS, Mme Annie PIROU, Mme Claudine DAVID.

Absentes excusées : Mme Sabine WILLIAMS, Mme Johanne RITZ, Mme Marion DAVID.

Secrétaire de séance : Mme Brigitte COURBEZ

DELIBERATION N°03 - 2026 : PRISE EN CHARGE DE LA FACTURE DE LA CANTINE DE MME CARUSO FLORIANE (Annule et remplace la délibération n°01-2026 pour erreur de plume)

La commune de BERRIEN a été sollicité par Mme CARUSO, habitant rue de l'ancienne forge, déléguée tutelle aux prestations familiales, pour une demande de prise en charge par la commune des factures de cantine de l'année 2026 au nom de CARUSO Floriane.

Après en avoir délibéré, le Conseil du CCAS, à l'unanimité décide d'approuver la demande

POUR EXTRAIT CONFORME CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE,
LE PRESIDENT
H. LE LANN

MAIRIE DE BERRIEN
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
29 (Finistère)

Mairie de BERRIEN
1 rue des écoliers – 29690 BERRIEN
Téléphone 02 98 99 01 14
Courriel : secretariatgeneral@berrien.fr